

Montreuil'infos



Montreuil
sur Maine

Juillet 2023



► RECHERCHE PARTENAIRES PUBLICITAIRES

La commune finance le coût de parution de son bulletin municipal grâce à la diffusion d'encarts publicitaires.



► Vous souhaitez communiquer localement sur votre activité ?

N'hésitez pas à souscrire un encart publicitaire (50 € /an) et profitez de la diffusion de notre bulletin municipal quatre fois par an, sous un format couleur et agréable à lire. Nous comptons sur vous !

Pour plus d'information, contacter la mairie

✉ mairie@montreuilsurmaine

Les membres de la commission "Communication" remercient les partenaires actuels et futurs.

Gardons le contact !

Suivez la page Facebook :

@CommuneMontreuilsurMaine

Utilisez la boîte à idées :

communicationmontreuilsurmaine@gmail.com

Mairie

☎ 02.41.95.32.03

✉ mairie@montreuilsurmaine.fr

🌐 <http://www.montreuilsurmaine.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h, 15h - 17h (sur RV)

Vendredi : 14h - 17h30

Samedi : 10h30 - 12h

► FRELONS ASIATIQUES

La présence des frelons asiatiques sur notre territoire est un véritable fléau. Notre commune a signé une convention avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Maine-et-Loire (FGDON 49) afin d'organiser la lutte sur notre territoire.



Ainsi, dans le cas où des nids seraient découverts et encore en activité, il est important de contacter directement la commune afin de déclencher leur destruction. La commune prend en charge la totalité des frais de destruction des nids constatés sur le domaine public.

Dans le cas de nids constatés chez les particuliers domiciliés sur la commune, seules les interventions réalisées par le technicien FGDON, déclenchées à la demande de la commune, seront prises en charge. Toutes autres prestations réalisées ne pourront donner lieu à un remboursement de la part de la commune.

Merci de respecter ces consignes.



► ACCUEIL EN MAIRIE

La mairie sera fermée :

- du 24 au 29 juillet
- les vendredis 4 et 11 août
- du 14 au 19 août

► SOMMAIRE

■ Mot du maire	3
■ Principales décisions du conseil municipal	4
■ Actualités de la commune	7
■ Enfance	8
■ Jeunesse	9
■ Les aînés	10
■ Divers	12
■ Les annonceurs	16

MOT DU MAIRE

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à remercier Marie-Françoise pour son dévouement et son engagement au service de notre commune depuis toutes ces années.

Depuis 28 ans, elle oeuvre pour le bien-être et le confort des montreuillaises et montreuillais. Elle s'est largement investie afin d'assurer le bon fonctionnement de la commune. Elle peut être fière des nombreuses actions réalisées, de son implication au niveau de la CCVHA et surtout des actions réalisées autour de l'école qui lui tient tellement à cœur.

Merci Marie-Françoise.

Aujourd'hui, une page se tourne puisque j'ai été élu à sa succession au poste de Maire lors du conseil municipal du 5 juin. Je suis entouré d'une équipe municipale de 14 élus, dont quatre adjoints : Vincent Lebreton, Gwénaëlle Guillon, Xavier Masseron et Eric Dumont.

Pour la suite du mandat, nous allons nous inscrire dans la continuité de ce qui a été fait durant la première moitié du mandat. Nous devons notamment finir d'aménager la place de la mairie, réfléchir à l'aménagement d'un parking rue des Hauts de Mayenne, et nous souhaitons acquérir un terrain pour faire un lotissement à l'entrée du bourg sur la route du Lion d'Angers, ... sans compter des projets plus modestes mais tout aussi importants pour nos habitants (aménagement des salles associatives, rénovation de l'école, installation de panneaux photovoltaïques sur la mairie,...).

Montreuil est toujours en projet et l'équipe municipale est motivée pour les faire aboutir !

► L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ RIME AVEC FESTIVITÉS

Il y a un peu plus d'un an, "La Guinguette Anjouée" s'installait au bord de la rivière. Nous nous souvenons de sa première soirée qui coïncidait avec la semaine de la compagnie Mesdemoiselles. Que d'effervescence à Montreuil ! À suivi l'arrivée du food truck "Les P'tits Toqués". Ainsi, c'est un rendez-vous bimensuel qui s'est instauré à Montreuil, tous les mercredis semaine impaire. Ils ont su créer un lieu de rencontre et de convivialité dont les montreuillais sont devenus fans, donnant l'envie d'en avoir plus ! Ce plus, ce sont les associations montreuillaises qui le proposent cette saison avec tout ce programme Festi'Guinguette (le mercredi semaine paire) et Festi'Bistro (le vendredi semaine impaire). On retrouve dans ces animations culturelles toute la dynamique associative qui permet de créer simplement des moments partagés ! Nous les remercions de leur investissement et leur souhaitons la réussite dans ce beau projet.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été.

Le Maire

Vincent VIGNAIS



Absents sur la photo : Marie-Françoise BELLIER-POTTIER et Stéphane ROUSSEAU

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PRISES DE JANVIER À MAI 2023

► ÉCOLE

■ Montant de participation aux frais de fonctionnement des élèves hors commune

Le conseil municipal fixe le montant à 860 € par élève pour l'année scolaire 2022/2023.

■ Participation au fonctionnement de l'école

Le conseil municipal décide d'augmenter la participation de la commune à 42 € par élève pour 2023. Le montant des bourses et prix est maintenu à 6,50 € par élève.

► AMÉNAGEMENT

■ Résidence du Grand Clos

Détermination du prix de vente des lots : Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente à 155 € TTC le m² pour les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et à 150 € TTC pour les lots 8, 9 et 10.

Le conseil municipal a décidé de dénommer la voie unique à l'intérieur du lotissement « chemin du grand clos ».

■ PLUI - Adoption de la charte de gouvernance

La finalisation et l'approbation du PLU Intercommunal est prévue en 2026. Si l'échelle intercommunale est incontournable, la commune n'en demeure pas moins la collectivité territoriale à partir de laquelle les territoires s'organisent et elle reste l'échelon pertinent du maintien et du développement de certains services de proximité. La question de la représentativité et de l'écoute de chacune des communes est donc très importante. C'est la raison pour laquelle cette charte précise les engagements en matière de gouvernance, entre la communauté de communes et l'ensemble des communes du territoire.

■ Aménagement de la place de la mairie – Demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) « Aménagement, environnement et cadre de vie, revitalisation de centre-bourgs »

Sur la base du plan de financement prévisionnel présenté de 154 368 €, le montant DETR qui pourrait être alloué serait de 45 024 €. Le conseil valide cette demande.

■ Aménagement et agrandissement du cimetière – Demande de subvention DETR

Sur la base du plan de financement prévisionnel présenté de 18 081 €, le montant DETR qui pourrait être alloué serait de 5 273 €. Le conseil valide cette demande.

■ Convention de prestations foncières avec la société ALTER pour une Déclaration d'Utilité Publique en zone 2AU

Dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagement, la commune a décidé de constituer une réserve foncière pour la réalisation à moyen et long terme d'une opération d'urbanisation d'ensemble à vocation principale d'habitat sur le secteur classé au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune en zone 2AU, secteur nommé « La Malmare », positionné au sud du centre-bourg de la commune, dans le prolongement du tissu urbain existant pour une surface totale de 2,28 ha. Pour mener à bien cette opération dans le cadre d'une maîtrise publique, il s'avère nécessaire de procéder dès à présent à l'acquisition des parcelles visées. Le conseil municipal décide de prendre l'attache du cabinet Alter cités pour déclencher cette action et valide la convention.

► CULTURE

■ Projet Culture

La compétence culture est devenue depuis 2 ans une compétence communautaire. La CCVHA centralise à ce jour la lecture publique, l'animation culturelle, le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) mené auprès des scolaires et centres de loisir. Ayant défini un Projet Culturel de Territoire pour développer la culture sur notre territoire (Programmation « Habille-toi on sort »), la CCVHA prévoit à terme un budget supplémentaire de 160 000 € / an, soit 2,70 € /habitant.

Pour Montreuil-sur-Maine, cela représente 3 330 € / an de budget culturel. Le conseil municipal valide ce projet, précisant qu'il s'agit d'un budget conséquent pour une commune qui n'avait à ce jour pas de budget culture, espère faire bénéficier ses habitants de cette programmation (sur la commune ou le territoire communautaire). Il se pose également la question de la place et le budget restant pour les projets locaux.

► BÂTIMENTS

■ Vente

Après l'acquisition des parcelles AB281 et 282 en vue de la création d'un parking municipal, le conseil municipal a décidé de revendre la partie bâtie avec une cour sise 19 rue des Hauts de Mayenne pour la somme de 100 000 € selon le plus offrant. Finalement, le conseil municipal a validé cette vente au prix de 85 000 € (meilleure offre proposée).

■ Salle des fêtes – Règlement Intérieur

Suite aux travaux d'isolation et de peinture réalisés cet automne, pour son amélioration, le conseil municipal a révisé et validé le règlement intérieur.

■ Nouvelle salle multi-fonction – Espace Maine

Le conseil municipal décide de nommer cette nouvelle salle « **Espace MAINE** » et valide le nouveau règlement intérieur qui sera d'application dans cette salle.

Décision des tarifs applicables pour la location de la salle "Espace MAINE" :

	Habitants de la commune	Associations, entreprises, particuliers HORS COMMUNE
Vin d'honneur	50 €	80 €
Repas familial ou amical	80 €	110 €
2ème journée consécutive	50 €	80 €
Caution	500 €	

► DIVERS

■ CCAS

Le conseil municipal attribue une subvention au budget du CCAS de 2 022,11 €.

■ Installation de mobilier urbain sur les bords de Mayenne

Suite à la demande du club de photo montreuillais « Imagine 49 » de pouvoir exposer ses photos le long des bords de Mayenne, et considérant que la commune souhaite soutenir les actions locales à vocation culturelle, le conseil municipal a décidé d'autoriser l'installation de panneaux d'affichage d'œuvre à vocation artistique.

■ Mutualisation de services entre la CCVHA et la commune

Le conseil municipal a validé le rapport correspondant, prévoyant des nouvelles modalités de participation financière des communes, membres du schéma de mutualisation, pour le financement de l'ensemble des services communs.

■ Associations - Validation de l'attribution des subventions 2023

Le conseil municipal vote les subventions suivantes pour un montant total de 2 889 € :

- MFR Bournezeau : (1 élève) : 17,00 €
- MFR Segré (3 élèves) : 51,00 €
- MFR La Meignanne (1 élève) : 34,00 €
- MFR Craon (1 élève) : 17,00 €
- Centre de formation d'apprentis CCI Le Mans (1 élève) : 17,00 €
- Amis de la grotte de Montreuil : 230,00 €
- APAE Montreuil-sur-Maine : 350,00 €
- Comité des fêtes : 100 €
- Société L'Union : 295,00 €
- Association Sportive et Culturelle : 190,00 €
- Club Le Petit Montreuillais : 326,00 €
- Détente Dynamisme Montreuillaise : 190,00 €
- Les cavaliers du Haut Anjou : 190,00 €
- ADAPEI : 48,00 €
- ADMR : 82,00 €
- AIDES/ASURE : 17,00 €
- Association le souvenir français : 35,00 €
- Association Don du sang : 53,00 €
- FDGDON - Groupement de protection des cultures : 230,00 €
- Lire et faire lire : 200,00 €
- Restaurant du cœur : 100,00 €
- Prévention routière : 100,00 €
- Perce Neige : 17,00 €

Le conseil municipal acte qu'un groupe de travail sera constitué afin de réfléchir sur les modalités d'attribution des subventions aux associations pour les années à venir.

■ Budgets - Fixation du mode de gestion des immobilisations selon la nouvelle nomenclature comptable M57 applicable depuis le 1er janvier 2023

Sous la nouvelle norme et pour les communes de moins de 3 500 habitants, il n'y a pas d'obligation de procéder à l'amortissement des immobilisations à l'exception des subventions d'équipement versées. Le conseil municipal valide les nouvelles règles d'amortissement.



■ Validation des comptes administratifs 2022 et vote du budget primitif 2023

En date du 7 avril 2023, le conseil municipal :

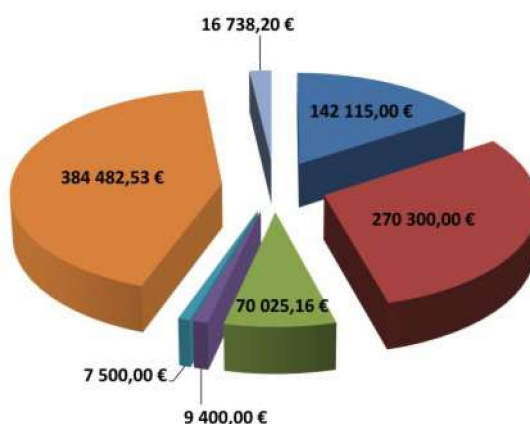
- approuve les comptes de gestion arrêtés au 31 décembre 2022,
- décide de ne pas augmenter les taux sur les taxes foncières et taxe d'habitation, les bases d'imposition ayant déjà augmenté de 7,19 %,
- vote le budget primitif 2023 défini à 900 560,89 € pour la partie fonctionnement, et à 884 360.41 € pour la partie investissement.

Section de Fonctionnement - Recettes



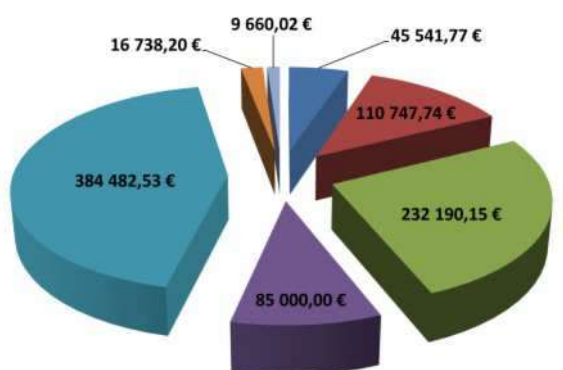
- Produits des services du domaine et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Mouvements d'ordre - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Excédent antérieur reporté

Section de Fonctionnement - Dépenses



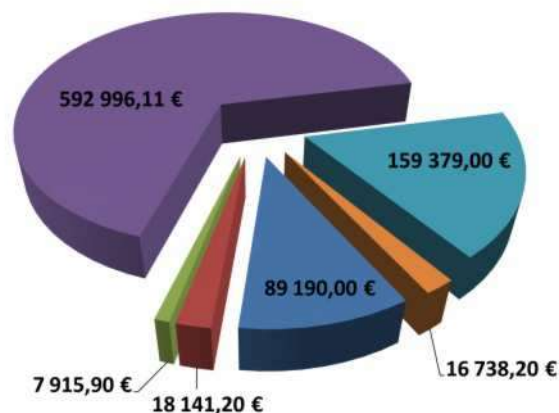
- Charges à caractère général
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Mouvements d'ordre - Virement à la section d'investissement
- Mouvements d'ordre - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Section d'Investissement - Recettes



- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)
- Affectation du résultat
- Subventions d'investissement
- Produits des cessions d'immobilisation
- Mouvements d'ordre - Virement de la section de fonctionnement
- Mouvements d'ordre - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Excédent antérieur reporté

Section d'Investissement - Dépenses



- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Autres immobilisations corporelles
- Mouvements d'ordre - Opérations d'ordre de transfert entre sections

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

► JOURNÉE CITOYENNE

Notre commune a organisé sa 4^{ème} journée citoyenne le samedi 3 juin, de 9h à 12h00.

Plus que les travaux de jardinage réalisés ensemble (nettoyage de la cour du Prieuré, cour de la bibliothèque, rond point de l'école et cour de l'école, arrosage des bacs de fleurs), c'est un bon moment d'échange et de convivialité que nous avons vécu ensemble, avec le Conseil Municipal des Jeunes et les habitants de la commune.

***Merci à tous les participants
et à l'année prochaine !***



► INAUGURATION ESPACE MAINE

C'est en présence des habitants de Montreuil et des élus que Marie-Françoise Bellier-Pottier et son équipe municipale ont eu la joie d'inaugurer le nouvel espace multi-fonctions, nommé "Espace MAINE", le vendredi 12 mai.



Dans une ambiance sportive, le club de rugby de Segré (CRHA) avait organisé une séance découverte avec les jeunes de Montreuil afin d'ouvrir les festivités.

Beaucoup se souviennent de nos vestiaires d'avant, qui ont servi la commune pendant de si longues années ! Mais après 30 ans de service, et devenus trop vétustes, il a fallu réfléchir à leur remplacement pour la pérennité du terrain de foot.

D'une longue réflexion menée par notre précédent conseil municipal, est né cet espace se voulant à la fois utile pour la pratique du sport mais également agréable et convivial. Le lancement du projet et le suivi de la construction ont été menés par le conseil municipal actuel, qui a pu se confronter à la complexité d'un marché d'appel d'offre et au suivi des réalisations des différentes étapes du chantier.

Cet ensemble composé de deux vestiaires, d'une salle de convivialité et d'un espace sanitaire vient donc renforcer et compléter l'offre d'équipement à l'échelle de notre territoire.

La volonté de ce projet est de maintenir une vie sportive et de loisirs à Montreuil. Ainsi, nous souhaitons que cet équipement fasse vivre l'activité autour des clubs sportifs voisins où évoluent nos jeunes et moins jeunes, mais aussi permette de relancer de nouveaux projets sportifs au sein de notre commune ou des communes voisines.



C'est également un lieu convivial et social, propice aux moments de partage et de rencontre, que nous souhaitons mettre à disposition des habitants et des associations. Ainsi, la salle de convivialité « Espace Maine » est proposée à la location.

► LOTISSEMENT DU GRAND CLOS

Les travaux d'aménagement ont été achevés en avril. A ce jour, sur les 10 lots proposés, il reste encore 7 lots de disponible.

► ACTION JEUNES POUSSES : UN PREMIER LIVRE POUR BÉBÉ

► Et si l'amour de la lecture démarrait dès le plus jeune âge ?

C'est le pari de l'opération « Jeune Pousse » menée par le Département qui a démarré en novembre 2022. Le principe est d'offrir aux nouveaux-nés et aux enfants adoptés dans le Maine-et-Loire en 2022 et 2023, l'album « Pas pareil » signé Emilie Vast (édition MeMo).



Ce livre pourra être retiré par les familles auprès des bibliothèques de la CCVHA, et plus spécifiquement notre bibliothèque de Montreuil.

N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles lors des créneaux d'ouverture, le mercredi et samedi de 10h à 12h (hors vacances scolaires - ouvertes uniquement le samedi pendant les vacances).

► ECOLE

Alors que nos Queniaux achèvent leurs derniers jours d'école, la rentrée scolaire 2023-2024 se profile déjà... Les effectifs seront stables. Actuellement nous comptons 95 élèves, il y en aura 94 à la rentrée de septembre.



Concernant le stationnement, la directrice rappelle que le plan Vigipirate est toujours en place, et que le stationnement devant l'école est interdit. Il est demandé aux parents de ne pas se garer autour du rond-point pendant les heures d'école et d'utiliser les parkings.

► GARDERIE

Lors de la fête de l'école, les enfants de la garderie accompagnés par Rosabelle et Elodie, ont interprété la chanson "Et Bam" de Mentissa en langue des signes.

Très enthousiastes sur ce projet, les enfants ont ainsi pu découvrir qu'il existe d'autres moyens de communiquer que par la parole.



► PARCOURS ARTISTIQUE PROPOSÉ PAR LES QUENIAUX AVEC LA PARTICIPATION DE SARAH DEBOVE

Depuis 6 mois, les Montreuillais ont pu être surpris par les oeuvres éphémères découvertes ici et là dans le bourg de Montreuil. Les installations joyeuses et poétiques de Sarah Debove ont pris place discrètement dans votre quotidien...

Cette folie artistique, Sarah a su la communiquer à nos Queniaux (accompagnés par Jean-Pierre et Rosabelle). Après deux séries de collage des oeuvres de Sarah, c'est maintenant les créations des enfants qui ont pris place dans l'espace public.

Cette installation, pensée par la classe des CP/ GS, a été réfléchi comme un parcours sportif, ludique et artistique qui passe par des suspensions et accrochages de formes colorées et éphémères.

Ils nous ont fait découvrir leurs oeuvres, en compagnie de l'artiste Sarah DEBOVE, lors d'une visite collective et inaugurale le mercredi 14 juin à 17h30. Cette balade est également virtuelle et est à retrouver sur l'application BALUDIK.

De nombreux curieux se sont déplacés, pour le plus grand bonheur de nos artistes LES QUENIAUX !



► OSEZ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'ANJOU BLEU !

L'école de musique de l'Anjou bleu, c'est :

- de l'éveil musical de 4 à 6 ans
- des classes chantantes pour apprendre la musique
- des instruments à découvrir comme la harpe, les cuivres, le violoncelle, le saxophone et bien d'autres...
- des pratiques collectives pour partager la passion de la musique : atelier percussions, atelier folk, orchestre junior, orchestre des mondes, orchestre symphonique...
- des chœurs pour adultes où il n'est pas nécessaire de lire la musique, le tout est de se faire plaisir ensemble.

Et bien d'autres activités à découvrir !

QR Code pour les préinscriptions :



► Renseignements et inscriptions :

Gérard RAMIREZ

☎ 06 03 10 52 67

✉ d.ecoledemusique@anjoubleu.com

🌐 <https://anjoubleu.com/service/ecoledemusique>

JEUNESSE

► CMJ - NETTOYONS NOTRE VILLAGE

Nous avons réalisé deux "Nettoyons notre village" entre septembre 2022 et mai 2023. Le premier avec les habitants du village et le second entre conseillers municipaux jeunes.

Nous avons remarqué qu'il y avait beaucoup de mégots de cigarettes sur la route de la mairie qui descend vers La Mayenne, principalement au niveau des places de parking, au niveau du terrain de pétanque et aire de pique-nique couvert au bord de la Mayenne.



Nous tenons à vous alerter sur la pollution que provoque un mégot de cigarette sur l'eau : c'est 500 L d'eau de polluée.

Pour préserver Notre Rivière et Notre petit Village, veuillez mettre vos mégots de cigarettes (mouillés pour éviter les incendies) dans des cendriers ou dans les poubelles.

Le Conseil Municipal Jeune
de Montreuil sur Maine.



► PASS JEUNE ALÉOP

Vous avez moins de 26 ans ?

Le Pass Jeune Aléop est fait pour vous !

Il permet de voyager en illimité dans toute la région des Pays de la Loire pour 25€ seulement pendant 1 mois en juin, juillet et août sur le réseau Aléop en TER en Pays de la Loire.

► Plus d'information

Site SNCF TER Pays de la Loire

✉ <https://bit.ly/Pass-Jeune-2023>

► SOIRÉE DÉBAT

La CCVHA organise une soirée débat de prévention sur **le mal être adolescent**

le **jeudi 21 septembre 2023** à 20 heures.

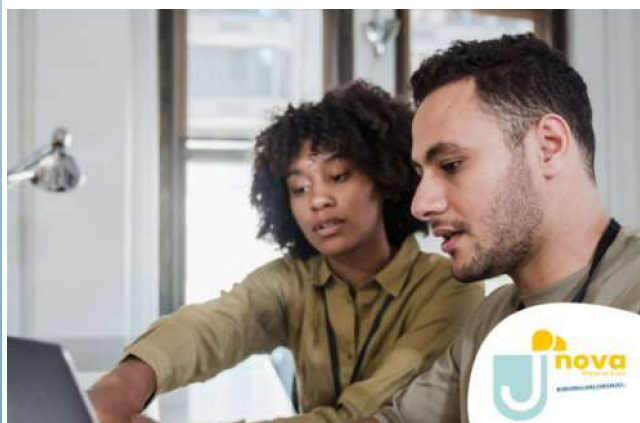
De plus amples informations vous seront communiquées prochainement sur le site internet de la commune.



► J'NOVA

J'NOVA est un dispositif initié par l'Union Départementale des Associations Familiales qui propose un suivi personnalisé

- pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans (29 ans si le jeune est en situation de handicap)
- en milieu rural,
- isolés,
- sans revenu fixe,
- sans accompagnement (ni lycéen, ni étudiant, ni en formation, ni suivi par la mission locale ou pôle emploi).



Ce dispositif a été créé à la suite de la crise du COVID qui a eu pour conséquence un décrochage chez certains jeunes.

Une référente, Madame Maël BURON, est nommée sur le territoire du Segréen.

Elle a pour mission de :

- repérer les jeunes en difficulté,
- remobiliser le jeune en construisant avec lui son projet d'avenir,
- lever les freins liés à la santé, l'hébergement, le logement, l'insertion professionnelle et la mobilité en collaboration avec les missions locales, les conseillers logement et mobilité du territoire.

Les rendez-vous peuvent avoir lieu n'importe où en accord avec le jeune.

► Contact

Union départementale des associations familiales

17 rue Bouché Thomas - 49000 ANGERS

02 41 36 51 96

jnova@udaf49.fr

Maël BURON

Référente de parcours J'NOVA – CCVHA

06 68 44 30 14

mael.buron@udaf49.fr

AÎNÉS

► REPAS DES AÎNÉS

Pour ne pas changer les habitudes prises, le repas des aînés aura lieu à Segré au restaurant "Le Rendez-vous des Chasseurs", le **samedi 28 octobre 2023**.



Cette journée sera animée par Romuald Marx qui viendra nous présenter la seconde partie de son spectacle. Après nous avoir fait voyager tout en musique à travers le XXème siècle avec ses personnages Janine et Pierre, Romuald nous fera découvrir la vie de Martine, leur fille des années 1968 à 2000.... Toujours en musique !

Pour rappel, le repas des aînés s'adresse aux habitants de plus de 70 ans.

► TRANSPORT SOLIDAIRE : UN APPEL AUX BÉNÉVOLES ENTENDU !

Dans notre bulletin municipal de septembre dernier, nous sollicitons des bénévoles pour renforcer l'équipe de conducteurs du Transport solidaire. Nous tenons à remercier les habitants de Montreuil qui ont répondu positivement à notre appel. Notre équipe de bénévoles a plus que doublée, passant de 2 à 5 ! Un grand merci !

Pour rappel, Le service de transport solidaire s'adresse à tous les habitants de la communauté de communes ayant besoin de se déplacer. Une fois inscrit au service, le demandeur appelle le référent de sa commune qui contacte un bénévole disponible. Ce dernier vient le chercher à son domicile. L'utilisateur indemnise le bénévole des frais de déplacement et des frais de stationnement s'il y a lieu.

Ce service concerne vos déplacements de proximité, mais aussi des trajets plus longs (Angers, Château-Gontier, Segré, Nantes). Avec l'accord du bénévole, vous pourrez vous rendre dans d'autres villes.



► Informations et inscription auprès de :

Vincent BOSSE

Coordinateur

☎ 07 57 41 62 09

► ACTIONS NUMÉRIQUES SUR LE TERRITOIRE

Les actions numériques sur le territoire continuent tout au long de l'année prochaine.



Une nouveauté à partir du 2 octobre 2023 :

► Des permanences numériques thématiques

5 grands thèmes pour se familiariser avec le numérique

- Thème 1 : Navigation sur Internet
- Thème 2 : Messagerie et boîte mail
- Thème 3 : L'univers des applications
- Thème 4 : Les bonnes pratiques
- Thème 5 : Tri et rangement des fichiers

Ces permanences s'adressent à tous et sont organisées pour des groupes de maximum 6 personnes.

Elles auront lieu les jeudis entre 14 heures et 16 heures dans les locaux de France Services au Lion d'Angers (1 avenue Philéas Fogg) mais des créneaux supplémentaires au sein des communes pourront être ouverts si le nombre d'inscrits est suffisant.

Il sera possible d'emprunter du matériel sur place.

► Inscription auprès de :

Laurie LO PINTO

Animatrice sociale

☎ 07 57 47 70 77

✉ l.lopinto@valleesduhautanjou.fr

Bastien SUIRE

Conseiller numérique

☎ 06 80 41 56 50

► HABITAT – PLATEFORME « FRANCE RÉNOV' » ET CCVHA



Actuellement, la rénovation énergétique est un véritable enjeu.

La Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA) s'associe à la plateforme territoriale de rénovation énergétique France Rénov' pour proposer un accompagnement aux particuliers qui souhaitent mener des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

Une subvention peut être accordée aux propriétaires occupants pour réaliser un audit énergétique, étape indispensable avant d'envisager tout projet. Cet audit permet de mesurer la performance énergétique et environnementale du logement.

Vous pouvez ensuite être accompagné pour réfléchir à des scénarios de travaux, en estimer les coûts et envisager les aides possibles.

Une aide financière est proposée avec le dispositif de l'État MaPrimeRénov'. En complément, la CCVHA propose en 2023 de financer 50 % du reste à charge, après déduction des autres aides perçues, et sans conditions de ressources, sur présentation des factures.

► Contact

France Rénov' - Accompagnement gratuit pour vos travaux de rénovation énergétique

☎ 02 41 18 01 08

► Service Habitat de la CCVHA

☎ 02 41 24 45 44

✉ habitat@valleesduhautanjou.fr

► Plus d'informations

🌐 <https://www.valleesduhautanjou.fr/un-territoire-a-habiter/habitat/renovation-energetique/>

► COVOITUREZ, ON FINANCE VOS TRAJETS

► Déplacez-vous l'esprit tranquille, optez pour le covoiturage : pratique, facile et économique !

Depuis le 1er janvier, la CCVHA, tout comme Angers Loire Métropole et Loire Layon Aubance, finance vos trajets du quotidien entre votre domicile et votre lieu de travail si vous les réalisez en covoiturage en utilisant l'application **Klaxit**.

Simple d'utilisation, cet outil vous permet de vous mettre en contact avec des conducteurs ou des passagers. Mais en plus, vous pouvez gagner de l'argent.

- Conducteurs, vous rentabilisez vos trajets tout en rendant service : vous êtes rémunérés entre 2 € et 3 € par passager et par trajet. Premier covoit' ? Obtenez, en plus, une prime de 100 € (bonus de 25 € au 1^{er} covoiturage, puis 75 € au 10^{ème}).
- Passagers, profitez des avantages : vous ne payez que 50 centimes par trajet (soit 1 € l'aller-retour), le reste est pris en charge notamment par la CCVHA.

Gagnez 10 € supplémentaires lors de votre 4^{ème} trajet avec le code parrainage
KLAXIT-WFHCZLT

► Ça m'intéresse, je me mets au covoiturage :

- Je télécharge l'application Klaxit
- Je m'inscris et je renseigne mon profil
- J'active l'application au début de chaque trajet.
- Je valide le covoiturage une fois le trajet réalisé

Plus d'informations sur klaxit.com et sur valleesduhautanjou.fr

L'application Klaxit est disponible dans le Play Store de Google et dans l'App Store d'Apple



► LES DÉCHETS DANGEREUX

► Processus de recyclage des déchets chimiques par Ecodds pour les particuliers et les professionnels :

Après utilisation, les déchets chimiques doivent être apportés en déchèteries. Leurs agents les prennent en charge et les trient en toute sécurité.



► De quels produits parle-t-on ?

Tout d'abord, il faut savoir qu'il ne faut pas jeter tous médicaments dans les contenants (bacs ou points d'apport volontaire) à ordures ménagères, dans les canalisations ou encore dans les toilettes car cela s'avère être dangereux pour l'environnement et la santé d'autrui.. Il est indispensable de rapporter vos médicaments inutilisés ou périmés en pharmacie.

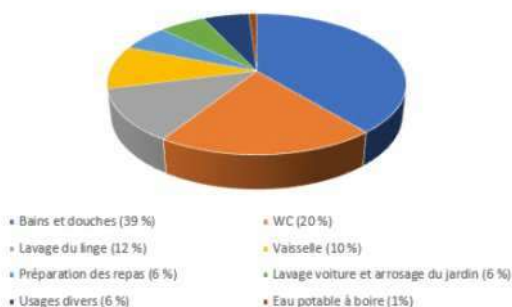


► ALERTE SUR LA GESTION DE L'EAU

► Comment se répartit notre consommation domestique d'eau

Comme le montre ce graphique, 93 % de nos usages domestiques en eau sont réservés à l'hygiène/nettoyage et seulement 7 % à notre alimentation.

Répartition de la consommation d'eau potable pour un ménage français



Il est possible de réduire cette consommation en privilégiant les mécanismes à double débit 3/6 l. Vous pouvez facilement en installer un, cela vous permettra de réaliser des économies d'eau non négligeables (entre 45 et 60 % par an, soit environ 5 m³ par an).

► Les 7 vies du papier grâce au recyclage :



Les tonnages de papier collectés sur tout le territoire des 3RD'Anjou s'évaluent à 1 983 tonnes en 2022 soit un peu plus de 16 kg par habitant et par an.

Pour être recyclé, le papier doit être déposé dans une colonne d'apport volontaire spécifique de couleur bleu.



Cependant, il est interdit d'y déposer : les mouchoirs en papier, les essuie-tout ou autres textiles sanitaire, etc.

Sans votre geste de tri, le papier sera valorisé énergétiquement ou enfoui, et n'aura donc pas de seconde vie.

Retrouvez les adresses des déchèteries sur le site internet : www.3rdanjou.fr

► Des gestes simples à appliquer au quotidien

■ Dans la cuisine

Le lave-vaisselle consomme moins d'eau que la vaisselle faite à la main : 11 litres par cycle de lavage contre 40 litres pour une vaisselle manuelle.

■ Dans la salle de bains

Privilégiez la douche et réservez les bains à des moments exceptionnels. Une douche rapide (5 min environ) consomme entre 3 à 4 fois moins d'eau qu'un bain. De même que pour le brossage des dents, ne laissez pas couler l'eau du robinet durant le rasage ou le savonnage du visage.

■ Dans les toilettes

Saviez-vous qu'une chasse consomme en moyenne 9 litres d'eau ? Sachant que nous allons aux toilettes environ 4 fois par jour, cela revient à utiliser 36 litres par jour et par personne.

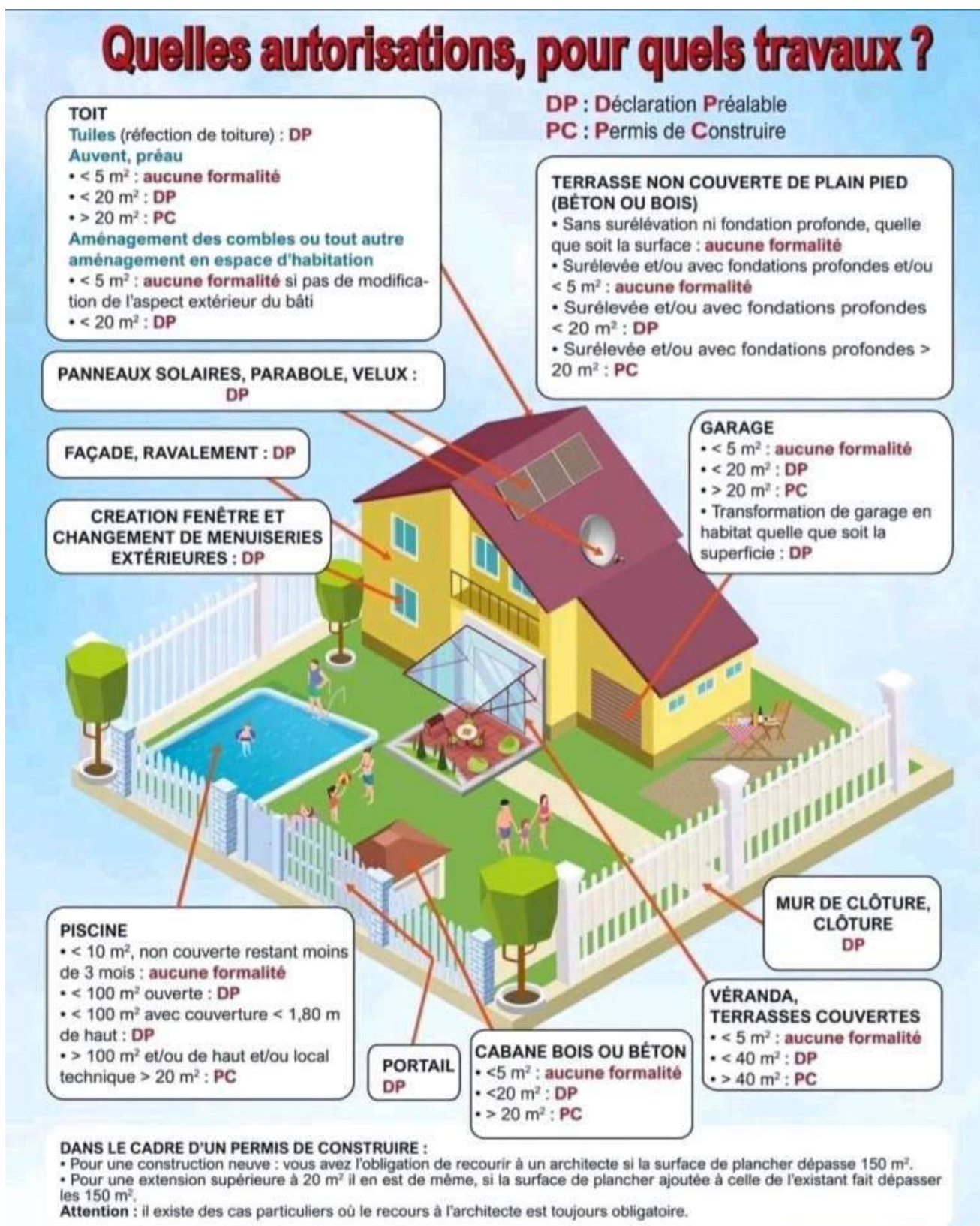
► AUTORISATIONS D'URBANISME

Tout projet de construction neuve ou modification d'une construction existante nécessite une demande d'autorisation auprès de la mairie.

Nous vous proposons ici un petit schéma qui récapitule bien les déclarations à effectuer en fonction des travaux entrepris.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les démarches d'urbanisme peuvent être faites en ligne. La plateforme d'Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme AD'AU peut vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221



► ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le 24 septembre 2023 auront lieu les élections sénatoriales. Ces élections ont pour but de nommer nos représentants au Sénat, appelée aussi « Chambre haute » de notre Parlement.



députés, sénateurs, tous les conseillers départementaux et régionaux et des délégués des conseils municipaux (lesquels représentent 95 % du collège électoral).

Le Parlement est composé de l'Assemblée Nationale et du Sénat et a pour rôle essentiel de voter les lois, de contrôler l'action du Gouvernement et évaluer les politiques publiques.

Le Sénat, à la différence de l'Assemblée nationale, défend en plus les intérêts des communes, des départements et des régions, ce qu'on appelle les « collectivités territoriales ». Il est composé de 348 sénateurs élus pour 6 ans. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans.

Cette année, les sièges à renouveler sont ceux des départements 37 à 66. Le Maine-et-Loire est donc concerné.

Nous avons élu nos représentants à l'Assemblée Nationale, les députés, en juin 2022 au suffrage universel direct. Les sénateurs, eux, sont élus au suffrage universel indirect, c'est-à-dire par un collège de « grands électeurs » composé de

Tous les conseillers municipaux des communes de plus de 9000 habitants sont délégués de droit. Dans les communes de moins de 9000 habitants, ce qui est le cas de Montreuil-sur-Maine, les conseils municipaux doivent désigner des délégués dont le nombre dépend de la taille du conseil municipal.

Le conseil municipal de Montreuil-sur-Maine s'est donc réuni le 9 juin dernier (la date est fixée au niveau national) pour désigner 3 délégués qui auront pour mission de voter le 24 septembre prochain pour élire nos nouveaux sénateurs.

Le scrutin est différent selon les départements en fonction du nombre de sénateurs à élire.

Dans le Maine-et-Loire, le scrutin proportionnel s'applique. L'élection a lieu au scrutin de liste à un seul tour.

► Qui sont nos actuels sénateurs ?



■ **Joël BIGOT**
Membre du groupe
Socialiste, Ecologiste
et Républicain



■ **Catherine DEROCHE**
Membre du groupe
Les Républicains



■ **Emmanuel CAPUS**
Membre du groupe
Les Indépendants –
République et Territoires



■ **Stéphane PIEDNOIR**
Membre du groupe
Les Républicains



GARAGE J.M. Automobiles
Rocade Angers-Segré
49220 LE LION D'ANGERS

Nicolas MADIOT

Vente Véhicules Neufs - Occasions
Mécanique - Dépannage - Tôlerie - peinture
Réparation et remplacement de pare-brise

Station de lavage - Véhicules de location

jmauto49@orange.fr - Tél. 02 41 95 31 07



Les P'tits Toqués

100% Frais

DAINVAUX
Renov'Anjou

Depuis plus de 40 ans à votre service

- MAÇONNERIE
- BÉTON ARMÉ
- TAILLE DE PIERRE
- RESTAURATION
- RAVALEMENT
- ASSAINISSEMENT
- SABLAGE

Tél. : 02 41 69 85 94
www.dainvaux-renovanjou.fr
contact@dainvaux-renovanjou.fr

8 Grande Rue - BP 50004
Châteauneuf-sur-Sarthe - 49330 LES HAUTS D'ANJOU

LA GUINGUETTE ANJOUÉE
BISTRO AMBULANT

PRESENT LE MERCREDI
DES SEMAINES PAIRES
SUR LE BORD DE LA MAYENNE

Produits locaux et artisanaux
Boissons chaudes, Softs, Bières et vins

CONTACT: Julien ABLIN
laguinguetteanjouee
06 37 33 44 08
laguinguette.anjouee@gmail.com

Privatisation possible:
- Mariage
- Anniversaire
- Festival
- Entreprise

SUPER U
Pays **Lionnais**

FORMUL' OPTIQUE

Pour tous les besoins, toutes les envies, tous les budgets

Amélie Placais
Opticienne diplômée

C.Cial Super U - Rue du Lionnais
49220 Grez-Neuville
02.41.25.43.66

Angélique & Cédric
BONDY

**BOULANGERIE
PATISSERIE**

LE LION D'ANGERS

CENTRE VILLE - ZA GROSSEPIERRE
02 41 95 31 15 - 02 41 76 64 52

ST MARTIN DU BOIS
02 41 61 31 31

Talmelier
d'Or
2012

PAYSAGISTE Conception, Réalisation et Entretien de Jardin
www.murmuredaupaysage.com

MURMURE D'EAU

Tél. 02 41 95 89 86
ZA de la Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers

SARL Cyril VIVIEN
Forge - Serrurerie

ZA La Fontaine - 49330 Champigné
Tél. : 02 41 77 98 60 - Fax : 02 41 43 79 09
Port. : 06 89 03 44 94
viviencyril@orange.fr

MAILLET Ludovic

- PLOMBERIE
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION

VENTE & INSTALLATION
NEUF / RÉNOVATION

Votre artisan
de proximité

6, rue de la Maréchalerie - 49220 Le Lion d'Angers
02 41 93 18 29 - sarl.milletludovic@orange.fr
www.sarlmailletludovic.fr

NOUVEAU : Service de CARRELAGE et FAÏENCE

Propriétés-privées.com
La nouvelle espèce immobilière

Audrey RICHÉ
Conseillère en immobilier indépendante
ariche@proprietes-privées.com
06 72 49 73 46